

NOMENCLATURE : 04-05

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 MARS 2022

HEURES SUPPLEMENTAIRES – MODALITES
D'INDEMNISATION

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

Par délibération en date du 24 mai 2002 relative au régime indemnitaire, vous avez autorisé la réalisation de travaux supplémentaires et le versement des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) à tous les agents qui, en raison des missions ou des fonctions exercées, ouvrent droit aux heures supplémentaires dans les conditions fixées par le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux Indemnités Horaires pour Travaux supplémentaires. Par délibération en date du 18 octobre 2002 relative au régime indemnitaire, vous avez autorisé à l'occasion des opérations électorales le versement d'IHTS pour les agents de catégorie C et B ou d'Indemnités Forfaitaires Complémentaires pour Elections (IFCE) pour les agents qui ne sont pas éligibles aux heures supplémentaires.

Dans la Fonction Publique Territoriale en application de l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, le régime indemnitaire est fixé, dans chaque collectivité et dans chaque établissement public, par l'organe délibérant, dans la limite des régimes dont bénéficient les différents services de l'Etat.

Ainsi, dans la Fonction Publique de l'Etat, des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) peuvent être versées aux fonctionnaires de catégorie B et de catégorie C exerçant des fonctions ou appartenant à des corps, grades ou emplois dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires, ainsi qu'à des agents contractuels de même niveau et exerçant des fonctions de même nature, sauf si le contrat de ces derniers prévoit déjà un régime d'indemnisation similaire (articles 1^{er} et 2 du décret n° 2002- 60 du 14 janvier 2002).

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, « *l'organe compétent fixe, notamment, la liste des emplois dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires ouvrant droit aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires* » soit selon le principe général, dans les conditions prévues pour la Fonction Publique de l'Etat par le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 soit par exception, pour certains cadres d'emplois, dans les conditions prévues pour la Fonction Publique Hospitalière (décret n° 2002-598 du 25 avril 2002 relatif aux IHTS) par application notamment du décret n° 98-1057 du 16 novembre 1998 modifié étant précisé la dérogation aux conditions générales en application de l'article 2 II du décret n° 2002-598 du 25 avril 2002 modifié -arrêté ministériel du 25 avril 2002- permettant l'octroi des IHTS à certains fonctionnaires de catégorie A pouvant par conséquent par équivalence être octroyées aux membres des cadres d'emplois territoriaux de catégorie A : cadres territoriaux de santé et puéricultrices territoriales.

S'agissant des policiers municipaux, ils peuvent bénéficier d'un régime indemnitaire fondé sur des dispositions propres, hors de toute équivalence avec les corps de l'Etat. En effet, les agents de police municipale (article 2 du décret n° 97-702 du 31 mai 1997) et les chefs de service de police municipale (article 2 du décret n° 2000-45 du 20 janvier 2000) peuvent prétendre aux IHTS sachant qu'elles sont octroyées dans les conditions prévues par le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002.

La délibération en date du 24 mai 2002 nécessite aujourd'hui d'y apporter toutes les précisions requises par l'article 2 du décret n° 91-875 susvisé afin de constituer une pièce justificative suffisante à l'appui du mandat transmis au comptable public.

Pour pouvoir procéder au paiement des IHTS, l'agent comptable exige, en plus des pièces justificatives générales exigibles en matière de rémunération et de régime indemnitaire, les pièces spécifiques suivantes (art. D. 1617-19 CGCT, annexe I, rubrique 2. Dépenses de personnel) : la délibération fixant la liste des emplois dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires...

Ainsi, le Conseil municipal doit fixer, par cadre d'emplois et fonction, la liste des emplois qui, en raison des missions exercées, ouvrent droit aux heures supplémentaires dans les conditions fixées par l'article 2 du décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 modifié relatif aux Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires, et par exception pour certains cadres d'emplois, dans les conditions prévues par le décret n° 2002-598 du 25 avril 2002 applicable à la Fonction Publique Hospitalière.

Définition des heures supplémentaires

Le temps de travail est organisé sur la base de cycles de travail. Ils peuvent varier du cycle hebdomadaire au cycle annuel. Les horaires de travail sont définis à l'intérieur de ces cycles. Un « *dépassement des bornes horaires définies par le cycle de travail* » déclenche des heures supplémentaires, comme le précise l'article 4 du décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002. En outre, ces heures supplémentaires sont « *effectuées à la demande du chef de service* ».

Le nombre maximum d'heures supplémentaires effectuées dans un mois ne peut excéder 25 heures (pour un agent à temps complet, hors agent relevant de la filière médico-sociale), heures de dimanche, fériés et nuit incluses. Pour les agents médico-sociaux pour lesquels l'octroi des heures supplémentaires est fondé sur les dispositions applicables à la Fonction Publique Hospitalière, tels les auxiliaires de puériculture, la limite mensuelle d'heures supplémentaires est de 20 heures (article 6 du décret n° 2002-598 du 25 avril 2002).

Emplois et agents concernés par l'indemnisation des heures supplémentaires

La compensation de ces heures peut être réalisée en toute ou partie sous la forme d'un repos compensateur. A défaut, les heures supplémentaires accomplies sont indemnisées par l'attribution d'Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires.

Elles concernent les agents statutaires (fonctionnaires, stagiaires) et contractuels de droit public, à temps complet ou incomplet :

- de l'ensemble des catégories C et B des filières administrative, technique, médico-sociale, animation, culturelle, sportive et police,
- de certaines catégories A de la filière médico-sociale.

Les agents -dont les emplois figurant en annexe de la présente délibération sont concernés- pourront être amenés, à la demande de leur chef de service, à effectuer des heures supplémentaires au-delà des bornes horaires de leur cycle de travail. L'établissement d'un bordereau individuel validé par la hiérarchie devra constater la réalisation des heures supplémentaires et leurs motifs. Ce document pourra constituer une pièce justificative au mandat.

Conformément au décret n° 2002-60 précité, la compensation des heures supplémentaires peut être réalisée, en toute ou partie, sous la forme de repos compensateur et qu'à défaut de compensation sous la forme de repos compensateur, les heures accomplies sont indemnisées, lorsque les heures supplémentaires accomplies sont indemnisées et donnent lieu au versement des IHTS, la rémunération est calculée réglementairement sur la base du traitement brut annuel de l'agent au moment de l'exécution des travaux, augmenté de l'indemnité de résidence et le cas échéant de la NBI. Elle est majorée lorsque l'heure supplémentaire est effectuée de nuit, entre 22 heures et 7 heures ou les dimanches et jours fériés.

Dérogation au contingent mensuel des 25 heures

Des circonstances exceptionnelles peuvent nécessiter un dépassement du contingent maximum de 25 heures supplémentaires prévu par le décret du 14 janvier 2002 pour une période limitée. Dans ce cas, le chef de service doit en informer immédiatement les représentants du personnel au Comité Technique compétent (*remplacé par le Comité Social Territorial à l'issue des prochaines élections professionnelles en décembre 2022*).

Par ailleurs, des dérogations au contingent mensuel peuvent être accordées, à titre exceptionnel, dans les limites prévues au I de l'article 3 du décret du 25 août 2000, après consultation du Comité Technique, pour certaines fonctions...

Tableau des IHTS par cadre d'emplois

La liste des emplois autorisés à réaliser des heures supplémentaires faisant l'objet d'une indemnisation sous forme de repos compensateur ou d'Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires figure en annexe de la présente délibération.

Ce tableau en annexe de la présente délibération est susceptible d'évoluer en fonction de l'évolution des besoins des services et de la collectivité.

Autres indemnités relatives au travail supplémentaire : rémunération des agents participant aux scrutins électoraux

Le travail supplémentaire effectué par les agents fonctionnaires ou contractuels de la Ville de LENS qui préparent, assistent matériellement, tiennent ou surveillent les bureaux de vote lors des scrutins électoraux fera l'objet, suivant leur situation administrative et leur catégorie hiérarchique :

- soit du versement de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS) pour les agents de catégorie C et B qui effectuent des travaux supplémentaires à l'occasion des consultations électorales pour les fonctions suivantes : employé en bureau de vote - agent d'orientation en bureau de vote - coordinateur - agent de centralisation - personnel de service et de contrôle - personnel en charge du transport - personnel de nettoyage - personnel de service technique.

- soit de l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections (IFCE), pour les agents non éligibles aux IHTS (*article 5 de l'arrêté ministériel du 27 février 1962*). Le montant de l'IFCE est calculé dans la double limite :
 - * d'un crédit global affecté au budget ;
 - * d'un montant individuel maximum calculé par référence à la valeur maximale de l'IFTS mensuelle des attachés territoriaux.

Pour les agents à temps partiel ou à temps non complet, le versement de l'IFCE n'est pas proportionnel au temps de travail hebdomadaire, elle est versée intégralement.

La Ville de LENS a fixé en son temps le coefficient de l'IFSE pour l'IFCE à 2,75 (*de l'IFTS de 2^{ème} catégorie des attachés*) soit un montant individuel de 250 € bruts par agent pour un tour -cf élections cantonales de 2021, municipales de 2020 ...-.

Ainsi, pour les élections présidentielles, législatives, régionales, cantonales, municipales, européennes et les consultations par voie de référendum, le montant de l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections est calculé dans la double limite :

- d'un crédit global obtenu en multipliant la valeur maximum de l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires mensuelle du grade d'attaché territorial (*IFTS de deuxième catégorie*) par le nombre de bénéficiaires ;
- d'une somme individuelle au plus égale au quart de l'indemnité forfaitaire annuelle pour travaux supplémentaires du grade d'attaché territorial (*IFTS de deuxième catégorie*). (*Le montant moyen annuel, indexé sur la valeur du point d'indice, est égal à 1 091,71 € à compter du 1^{er} février 2017, l'augmentation suivant celle de la valeur du point d'indice*).

Suivant les fonctions et le niveau de responsabilité confiés (fonctions relatives aux missions en bureau de vote, missions technique, applicative DSI, managériale, encadrement, coordination, coordination Direction Générale des Services), il est fixé un montant individuel en respectant les limites des crédits et des montants maximum prévus.

Le montant sera doublé lorsque l'élection s'est déroulée en deux tours. Les attributions individuelles seront fixées par arrêté de Monsieur le Maire.

En application des textes suivants :

- le décret n° 82-624 du 20 juillet 1982 fixant les modalités d'application pour les fonctionnaires de l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice des fonctions à temps partiel,
- la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
- la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
- le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- le décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat,

- le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la Fonction Publique Territoriale,
- le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 modifié relatif aux Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires,
- le décret n° 2002-63 du 14 janvier 2002 relatif à l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires des services déconcentrés,
- le décret n° 2002-598 du 25 avril 2002 relatif aux Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires,
- le décret n° 2004-143 du 13 février 2004 fixant les conditions d'attribution de l'Indemnité pour Travaux Supplémentaires allouées à certains personnels de l'Etat à l'occasion des élections politiques,
- l'arrêté ministériel du 27 février 1962 relatif aux Indemnités Forfaitaires pour Travaux Supplémentaires susceptibles d'être allouées à certains fonctionnaires territoriaux,
- l'arrêté du 13 février 2004 fixant les modalités de calcul de l'enveloppe départementale et le plafond de l'Indemnité pour Travaux Supplémentaires allouée à certains personnels de l'Etat à l'occasion des élections politiques,
- l'arrêté du 12 mai 2014 fixant les montants moyens annuels de l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires des services déconcentrés,
- la circulaire relative au nouveau régime indemnitaire des heures et travaux supplémentaires dans la Fonction Publique Territoriale du 11 octobre 2002 ;

Il vous est par conséquent proposé :

- de fixer la liste des emplois autorisés à réaliser des heures supplémentaires pouvant être indemnisées en repos compensateur ou en IHTS telle que figurant en annexe à la présente délibération ;
- d'approuver les modalités d'indemnisation des heures supplémentaires (IHTS) conformément aux textes en vigueur et dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat ;
- d'adopter les modalités d'indemnisation des agents de la Ville de LENS participant à la tenue et l'organisation des jours de scrutins électoraux,
- d'instituer selon les modalités et suivant les montants définis dans l'arrêté du 27 février 1962 et du décret 2002-63 l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections (IFCE) étant précisé que le montant de référence du calcul sera celui de l'I.F.T.S. de 2^{ème} catégorie des attachés assortie d'un coefficient de 2,75 étant précisé qu'il sera attribué un montant brut identique pour tous les agents concernés ;
- d'autoriser l'autorité territoriale -par voie d'arrêté de Monsieur le Maire- à procéder aux attributions individuelles de l'IFCE dans les limites des crédits inscrits et les modalités de calcul de l'IFCE en fonction du travail effectué à l'occasion des élections aux fonctionnaires titulaires, stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels ;
- d'effectuer le paiement de cette indemnité après chaque tour de consultations électorales.

Le Comité Technique qui s'est réuni le 22 février 2022 a émis un avis favorable.

Le montant de la dépense en résultant est affecté au budget de la Ville chapitre 012.

La Commission des Finances a émis un avis favorable.

⇒ **Adoptée à l'unanimité après que le Conseil Municipal en eut délibéré.**

Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires par cadre d'emplois

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
POLE VIE LOCALE - REUSSITE ET SOLIDARITE - PROJET SOCIAL				
Vie Locale-Reussite et Solidarité	Assistant	Adjoint Administratif	C	ADMINISTRATIVE
Vie Locale-Reussite et Solidarité	Chargé de la Politique de la Ville et des Financements - Chef de Projet Opérationnel Cité Educative	Animateur	B	ANIMATION
Vie Locale-Reussite et Solidarité	Chargé de Développement et d'Animation Maison des Projets Cité 12/14	Animateur	B	ANIMATION
Direction Sports et Jeunesse				
Direction Sports et Jeunesse	Développement sportif (animations, événementiels, partenariats) Responsable	Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives	B	SPORTIVE
Direction Sports et Jeunesse	Chargé de Projets Logistique événementielle - Partenariat associatif	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
Direction Sports et Jeunesse	Coordonnateur Opérationnel animation sportive	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
Direction Sports et Jeunesse	Chargé de projets et dispositifs Jeunesse recherche de financements	Animateur	B	ANIMATION
Direction Sports et Jeunesse	Chargé de développement projets étudiants	Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives	B	SPORTIVE
Direction Sports et Jeunesse	Développement des projets Jeunesse et-Tiers Lieux - Responsable	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction Sports et Jeunesse	Manager Tiers Lieu Buisson	Animateur	B	ANIMATION
Direction Sports et Jeunesse	Animateur Tiers Lieu Buisson	Adjoint d'animation	C	ANIMATION

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction Sports et Jeunesse	Administration - Finances - Marchés - Responsable	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction Sports et Jeunesse	Coordinateur Administration et Comptabilité	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Sports et Jeunesse	Chargé d'accueil et des dossiers	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
Direction Sports et Jeunesse	Assistant Administratif des ACM	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
Direction Sports et Jeunesse	ACM - Projet Educatif Jeunesse - Responsable	Animateur	B	ANIMATION
Direction Sports et Jeunesse	Coordinateur Opérationnel	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
Direction Sports et Jeunesse	Directeur des ACM	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
Direction Sports et Jeunesse	Animateur ACM	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
Direction Sports et Jeunesse	Equipements Sportifs - Responsable	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Sports et Jeunesse	Coordinateur Opérationnel	Opérateur des Activités Physiques et Sportives	C	SPORTIVE
Direction Sports et Jeunesse	Coordinateur Opérationnel	Agent de Maîtrise	C	TECHNIQUE
Direction Sports et Jeunesse	Coordinateur Opérationnel	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction Sports et Jeunesse	Agent Technique	Adjoint Technique	C	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction de la Réussite Educative				
Direction de la Réussite Educative	Référent GED Rythmes scolaires Inscriptions/Dérogations - Événementiel scolaire	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction de la Réussite Educative	Logistique	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative	Administration - Finances - Marchés - Responsable	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction de la Réussite Educative	Référent Régie ACM Restauration Scolaire	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative	Régie ACM Restauration Scolaire	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative	Responsable Vie Scolaire	Animateur	B	ANIMATION
Direction de la Réussite Educative	Référent comptable et gestion administrative	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction de la Réussite Educative	Secteur Restauration Scolaire et Municipale - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative	Gestion des dossiers - Restauration scolaire et municipale	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative	Accueil Téléphonique	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative	Responsable Office.	Adjoint technique	C	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction de la Réussite Educative	Agent Restauration Scolaire - Office	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative	Responsable Restaurant Municipal	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative	Agent Restauration - Restaurant Municipal	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative - Secteur ATSEM - ACM	Secteur ATSEM - ACM - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative - Secteur ATSEM - ACM	ATSEM - ACM Groupe Scolaire	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative - Secteur ATSEM - ACM	ATSEM - ACM Groupe Scolaire	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles	C	MEDICO SOCIALE
Direction de la Réussite Educative - Secteur ATSEM - ACM	ATSEM - ACM Groupe Scolaire	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction de la Réussite Educative - Secteur Entretien des Groupes Scolaires	Secteur Entretien des Groupes Scolaires Référent	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative - Secteur Entretien des Groupes Scolaires	Responsable Maintenance	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative - Secteur Entretien des Groupes Scolaires	Agent Entretien Groupe Scolaire	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Réussite Educative - Petite Enfance				
Multi Accueil Suzanne Lacore	Responsable de la Petite Enfance et du Multi Accueil Suzanne Lacore - Micro crèche Vachala et Halte Garderie	Cadre de santé	A	MEDICO SOCIALE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Multi Accueil Suzanne Lacore	Directeur Adjoint du Multi Accueil Suzanne Lacore	Cadre de santé	A	MEDICO SOCIALE
Multi Accueil Suzanne Lacore	Auxiliaire de Puériculture	Auxiliaire de puériculture	B	MEDICO SOCIALE
Multi Accueil Suzanne Lacore	Auxiliaire de Puériculture	Auxiliaire de puériculture	B	MEDICO SOCIALE
Multi Accueil Suzanne Lacore	Gestion Administrative et Financière	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Multi Accueil Suzanne Lacore	Gestion Administrative et Financière	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Multi Accueil Suzanne Lacore	ATSEM/CAP Petite Enfance	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Multi Accueil Suzanne Lacore	Agent d'entretien	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Halte Garderie	Educateur de Jeunes Enfants	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Halte Garderie	Référent Technique Halte Garderie	Auxiliaire de puériculture	B	MEDICO SOCIALE
Halte Garderie	Auxiliaire de Puériculture	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Halte Garderie	ATSEM/CAP Petite Enfance	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Micro Crèche Vachala	ATSEM/CAP Petite Enfance	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles	C	MEDICO SOCIALE
Relais Petite Enfance	Chargé de Mission Parentalité (LAEP, Centres Socio Culturels)	Puéricultrice	A	MEDICO SOCIALE
Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine				
Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine	Gestion Administrative	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine	Référent du Suivi Événementiel	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine	Gestion Financière	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine	Responsable du Salon du Livre Policier	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
DACP - Théâtre le Colisée				
DACP - Théâtre le Colisée	Coordination Administrative et Accueil des Productions	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DACP - Théâtre le Colisée	Gestionnaire Administrative	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DACP - Théâtre le Colisée	Diffuseur	Adjoint Technique	C	TECHNIQUE
DACP - Théâtre le Colisée	Chargé de Médiation	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
DACP - Théâtre le Colisée	Accueil	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DACP - Théâtre le Colisée	Responsable Technique	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DACP - Théâtre le Colisée	Régisseur Technique et Conciergerie	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DACP - Théâtre le Colisée	Assistant Technique	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DACP - Théâtre le Colisée	Agent d'entretien	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DACP - Médiathèque Robert Cousin				
DACP - Médiathèque Robert Cousin	Appui Action Culturelle Responsable	Assistant de conservation	B	CULTURELLE
DACP - Médiathèque Robert Cousin	Référent Animation Territoriale	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
DACP - Médiathèque Robert Cousin	Agent de Médiathèque	Adjoint technique	C	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
DACP - Médiathèque Robert Cousin	Agent de Médiathèque	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DACP - Médiathèque Robert Cousin	Agent de Médiathèque	Adjoint du patrimoine	C	CULTURELLE
DACP - Médiathèque Robert Cousin	Pôle Discothèque/Vidéothèque - Responsable	Assistant de conservation	B	CULTURELLE
DACP - Médiathèque Robert Cousin	Référent Vidéothèque	Assistant de conservation	B	CULTURELLE
DACP - Médiathèque Robert Cousin	Référent administratif/comptable	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
DACP - Médiathèque Robert Cousin	Agent de Médiathèque/Chargé de Prévention	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DACP - Conservatoire à Rayonnement Communal de Musique et d'Art Dramatique Frédéric CHOPIN				
DACP - Conservatoire F CHOPIN	Gestion Administrative	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DACP - Ecole Municipale d'Arts Plastiques Fernand Bourguignon				
DACP - Ecole Municipale d'Arts Plastiques Fernand Bourguignon	Animateur Ateliers Arts Plastiques	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
DACP - Archives et Documentation				
DACP - Archives et Documentation	Chargé de la Valorisation	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
DACP - Archives et Documentation	Accueil et Gestion Administrative	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DACP - Archives et Documentation	Accueil et Gestion de l'Archivage	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire				
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Coordinateur Animation	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Animateur Référent Sports Santé Bien Etre	Opérateur des Activités Physiques et Sportives	C	SPORTIVE
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Animateur Référent Sports Santé Bien Etre	Educateur des Activités Physiques et Sportives	B	SPORTIVE
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Animateur Référent	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Animateur Référent Pôle Ressources/Insertion	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Communication Gestion Administrative	Rédacteur Territorial	B	ADMINISTRATIVE
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Chargé d'accueil	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Chargé d'accueil	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Centre Socio Culturel - Directeur	Animateur	B	ANIMATION
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Référent Administration Comptabilité	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Coordinateur Animation	Animateur	B	ANIMATION

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Référent Famille	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Animateur Référent Pôle Ressources/Insertion Accompagnement	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Animateur Référent Sports Santé Bien Etre	Educateur des Activités Physiques et Sportives	B	SPORTIVE
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Gestion Administrative	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Chargé d'accueil	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction des Centres Socio Culturels et du Projet Social de Territoire	Secrétariat Accueil	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
POLE VIE DE LA CITE - ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES				
Vie de la Cité - Accès aux services publics et ressources internes	Assistant	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DIRECTION AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DE LA VILLE				
DADV	Référent des dossiers DADV	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DADV - Direction de l'Attractivité Résidentielle				
DADV - Direction de l'Attractivité Résidentielle	Evolution Peuplement Parc Social Privé	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
DADV - Direction de l'Attractivité Résidentielle	pôle Logement Social - Responsable	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
DADV - Direction de l'Attractivité Résidentielle	Conseiller Logement	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DADV - Direction de l'Attractivité Résidentielle	Gestion Administrative	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DADV - Direction Planification Urbaine et Aménagement				
DADV - Direction Planification Urbaine et Aménagement	Responsable Administratif et Financier des Projets/NPRU	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
DADV - Direction Planification Urbaine et Aménagement	Gestion comptable et financière - Gestion Administrative NPNRU	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DADV - Direction Planification Urbaine et Aménagement	Chargé de Mission Foncier	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
DADV - Direction Planification Urbaine et Aménagement	Chargé de procédures d'aménagement et gestion des biens	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
DADV - Direction Planification Urbaine et Aménagement	Gestion Administrative	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DADV - Direction Opérationnelle de l'Immobilier				
DADV - Direction Opérationnelle de l'Immobilier	Urbanisme Réglementaire Instruction	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
DADV - Direction Opérationnelle de l'Immobilier	Urbanisme Réglementaire Instruction	Agent de Maîtrise	C	TECHNIQUE
DADV - Direction Opérationnelle de l'Immobilier	Gestion Administrative	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers				
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Responsable de la Vie Citoyenne	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Accueil et Information	Adjoint Administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Accueil et Information	Adjoint technique	C	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Référent CNI	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Référent CNI	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Référent autres démarches administratives	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Référent déclarations naissances	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Référent déclarations naissances	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Gestion Administrative - Conduite de voitures électriques au sein des cimetières	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Gestion des inhumations et des renouvellements - Contrôle des déclarations	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Référent du Pôle Technique Coordinateur des Cimetières	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Référent expert	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Entretien des cimetières et gestion des inhumations	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Conduite de Voiturette électrique au sein des cimetières	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Gestion des Salles Référent Expert	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Gestion Administrative Démocratie Participative	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Démocratie Participative - Vie Citoyenne et des Quartiers	Référent Assemblées - Elections et Droit des personnes et de la famille	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation				
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation - POLICE MUNICIPALE	Coordinateur Unités de Proximité et d'Intervention	Chef de Service de PM	B	POLICE MUNICIPALE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation - POLICE MUNICIPALE	Référent Secteur	Agent de Police Municipale	C	POLICE MUNICIPALE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation - POLICE MUNICIPALE	Référent Tranquillité et Vidéoprotection	Agent de Police Municipale	C	POLICE MUNICIPALE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation - POLICE MUNICIPALE	Gardien Brigadier de PM	Agent de Police Municipale	C	POLICE MUNICIPALE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation - POLICE MUNICIPALE	Brigadier Chef Principal de PM	Agent de Police Municipale	C	POLICE MUNICIPALE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation - POLICE MUNICIPALE	Référent Sureté Événementielle et Occupation du Domaine Public	Agent de Police Municipale	C	POLICE MUNICIPALE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation	Coordinateur ASVP	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation	Référent ASVP	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation	Suivi - Salubrité	Adjoint technique	C	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation	Suivi ODP Chantier et stationnement gênant	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation	Suivi ODP Commerce	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation	ASVP	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation	ASVP	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation	Coordinateur Médiation	Animateur	B	ANIMATION
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation	Médiation	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation	Responsable Administratif	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation	Gestion CLS - Gestion budgétaire - Commission Taxis gestion administrative police municipale	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique et Concertation	Gestion Administrative ASVP/Occupation du Domaine Public - Gestion Chiens catégorisés	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction des Relations Publiques et du Protocole				
Direction des Relations Publiques et du Protocole	Pool Réception - Responsable	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations Publiques et du Protocole	Référent Hôtesse de Réception	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction des Relations Publiques et du Protocole	Hotesse de Réception	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction des Relations Publiques et du Protocole	Concierge Appareilleur	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Développement Commercial et Promotion de la Ville				
Développement Commercial et Promotion de la Ville	Gestion Administrative	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Développement Commercial et Promotion de la Ville	Référent du Suivi Événementiel	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique				
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique	Référent Inclusion Numérique	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique	Animation Numérique	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique	Animateur Numérique	Adjoint d'animation	C	ANIMATION
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique	Progriciels Paie - DADS -CCAS - Responsable	Technicien	B	TECHNIQUE
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique	Progriciels - Gestion Financière - Petite Enfance - Etat Civil - Responsable	Technicien	B	TECHNIQUE
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique	Gestion VidéoProtection - Téléphonie IP	Adjoint technique	C	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique	Gestionnaire Déploiement matériel Support Technique - Référent Ecoles	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique	Gestionnaire Déploiement matériel Support Technique	Adjoint Technique	C	TECHNIQUE
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique - Courrier Economat	Responsable Courrier Economat	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique - Courrier Economat	Orientation et Distribution courrier - Economat	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique - Courrier Economat	Référent Enregistrement GED	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique - Courrier Economat	Gestionnaire Economat Distribution courrier	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique - Courrier Economat	Distribution courrier	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction de la Commande Publique et des Achats				
Direction de la Commande Publique et des Achats - Réglementation Marchés Publics	Réglementation Marchés Publics - Responsable	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction de la Commande Publique et des Achats - Réglementation Marchés Publics	Coordinateur de Procédures	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction de la Commande Publique et des Achats - Réglementation Marchés Publics	Instructeur de Procédures	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction de la Commande Publique et des Achats - Coordination et Performance des Achats	Coordinateur de Procédures	Technicien	B	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction de la Commande Publique et des Achats - procédures	Coordinateur de Procédures	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction de la Commande Publique et des Achats - procédures	Coordinateur de Procédures	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines				
Direction des Relations et Ressources Humaines - Fonctions Support RH Finances et contrôle de gestion RH	Responsable Paie et contrôle de gestion RH	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Fonctions Support RH Finances et contrôle de gestion RH	Paie - Charges et contrôle de gestion RH - Responsable	Adjoint Administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Fonctions Support RH Finances et contrôle de gestion RH	Carrières et Gestion RH - Responsable	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Fonctions Support RH Finances et contrôle de gestion RH	Instructeur administratif et comptable - Finances/Paie/Comptabilité RH	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Fonctions Support RH Finances et contrôle de gestion RH	Instructeur administratif et comptable - AT/MP et Gestion Administrative RH	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Fonctions Support RH Finances et contrôle de gestion RH	Instructeur administratif Carrières et Gestion Administrative RH	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Fonctions Support RH Finances et contrôle de gestion RH	Instructeur administratif Carrières et Gestion Administrative RH	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Fonctions Support RH Finances et contrôle de gestion RH	Instructeur administratif Maladies et Gestion Administrative RH	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Fonctions Support RH Finances et contrôle de gestion RH	Instructeur administratif Retraites et Gestion Administrative RH	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Accompagnement des Services - Formation - Emploi et Compétences	Emplois Evolution Professionnelle Responsable	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Accompagnement des Services - Formation - Emploi et Compétences	Instructeur Administratif - Organigrammes - Profils de poste	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Accompagnement des Services - Formation - Emploi et Compétences	Instructeur Recrutement	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Accompagnement des Services - Formation - Emploi et Compétences	Instructeur Formation - Stages	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Conditions de Vie au travail et Relations sociales	Santé et qualité de vie au travail - Reclassement - Risques psychosociaux - Responsable	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction des Relations et Ressources Humaines - Conditions de Vie au travail et Relations sociales	Accueil de la DRH - Référent Dossiers et Archives RH Gestionnaire RH	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Finances et Prospective Financière				
Direction Finances et Prospective Financière	Instructeur emprunts assurances associations - Plan de maîtrise des dépenses	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
Direction Finances et Prospective Financière	Coordinateur Marchés Publics - Réalisation Financière	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
Direction Finances et Prospective Financière	Coordinateur Conseil Axe CCAS et Directions et Services annexés	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
Direction Finances et Prospective Financière	Coordinateur Conseil Axe Actif Directions et Services annexés	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Finances et Prospective Financière	Coordinateur Conseil Axe DAE	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
Direction Finances et Prospective Financière	Coordinateur Conseil Axe Recettes de l'ensemble des Directions et Services émettant des recettes	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES				
Direction Générale des Services Techniques - Patrimoine Batiment				
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Gestion Opérationnelle Batiment Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Electricité - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Electricité - Référent Expert	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Electricité	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Plomberie - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Plomberie	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Serrurerie - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Serrurerie	Adjoint technique	C	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Maconnerie /Menuiserie - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Maconnerie /Menuiserie - Référent Expert	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Maconnerie /Menuiserie	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Peinture - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Peinture	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Chargé d'Opérations Bâtiment	Technicien	B	TECHNIQUE
DGST - Direction Patrimoine Batiment	Chargé d'Opérations Bâtiment	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
Direction Générale des Services Techniques - Interventions de Proximité et Moyens Généraux				
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Gestion Opérationnelle mécanique Logistique Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Surveillance Patrimoine - Référent Expert	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Equipe Intervention d'urgence Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Equipe Intervention d'urgence Référent Expert	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Equipe Intervention d'urgence	Adjoint technique	C	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Fêtes - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Fêtes - Référent Expert	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Fêtes	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Mécanique Automobile - Responsable	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Mécanique Automobile - Référent Expert	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Mécanique Automobile	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Mécanique Espaces Verts - Responsable	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Magasin - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Magasin - Référent Expert	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Agent Magasin	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Entretien Bâtiments/Salles/Toilettes Publiques - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Référent Expert.	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Entretien Maison du Projet 12/14 Entretien Salles Entretien centres	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Entretien Maison des associations Entretien Annexe Javelot Salles Entretien Centres Microcrèche	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Entretien Toilettes	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Interventions de Proximité et Moyens Généraux	Equipe volante Entretien salles	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
Direction Générale des Services Techniques - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté				
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie	Gestion Opérationnelle Voirie - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie - Signalisation	Signalisation - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie - Signalisation	Signalisation - Référent Expert	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie - Signalisation	Agent Signalisation	Adjoint technique	C	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie - Eclairage	Eclairage - Reponsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie - Eclairage	Eclairage -Réfèrent expert	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie - Eclairage	Eclairage -Réfèrent vidéo	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie - Eclairage	Agent Eclairage	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie - Voirie Mobilier	Voirie Mobilier - Reponsable Voirie	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie - Voirie Mobilier	Voirie Mobilier - Reponsable Mobilier	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie - Voirie Mobilier	Voirie Mobilier - Réfèrent expert	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie - Voirie Mobilier	Agent Voirie Mobilier	Adjoint technique	C	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Propreté - Balayage mécanisé et équipes volantes	Gestion Opérationnelle Propreté - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Propreté - Balayage mécanisé et équipes volantes	Balayage Mécanisé et Equipes volantes - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Propreté - Balayage mécanisé et équipes volantes	Balayage Mécanisé et Equipes volantes - Référent expert	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Propreté - Balayage mécanisé et équipes volantes	Balayage Mécanisé et Equipes volantes - Référent expert	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Propreté - Balayage mécanisé et équipes volantes	Agent Balayage mécanisé et équipe volante	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie - Balayage manuel	Balayage Manuel - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Voirie - Balayage manuel	Agent Balayage manuel	Adjoint technique	C	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Environnement -	Gestion Opérationnelle Environnement - Responsable	Technicien	B	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Environnement - Terrains de Sport et Elagage	Terrains de Sport et Elagage - Responsable	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Environnement - Terrains de Sport et Elagage	Terrains de Sport et Elagage - Référent Expert	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Environnement - Terrains de Sport et Elagage	Agent Terrains de Sport et Elagage	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Environnement - Valorisation des espaces verts	Valorisation des Espaces Verts - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Environnement - Valorisation des espaces verts	Agent Valorisation des Espaces Verts	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Environnement - Valorisation des espaces verts	Agent Valorisation des Espaces Verts	Opérateur des Activités Physiques et Sportives	C	SPORTIVE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
DGST -Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Environnement - Fleurissement et Grands Bureaux	Fleurissement et Grands Bureaux Valorisation des Espaces Verts - Responsable	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST -Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Environnement - Fleurissement et Grands Bureaux	Agent Fleurissement et Grands Bureaux	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST -Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Gestion Opérationnelle Environnement - Fleurissement et Grands Bureaux	Agent Fleurissement et Grands Bureaux	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Bureau d'Etudes Cadre de Vie	Responsable Bureau d'Etudes Cadre de Vie	Technicien	B	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Bureau d'Etudes Cadre de Vie	Chargé d'Opérations Cadre de Vie	Technicien	B	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Bureau d'Etudes Cadre de Vie	Chargé d'Opérations Cadre de Vie	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST - Direction Cadre de Vie - Voirie - Environnement - Propreté - Bureau d'Etudes Cadre de Vie	Chargé d'Opérations Cadre de Vie	Adjoint technique	C	TECHNIQUE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
DGST -Direction ERP/Sécurité				
DGST -Direction ERP/Sécurité	Chargé de Prévention risques et Sécurité Commissions/Manifestations/ Formation	Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives	B	SPORTIVE
DGST -Direction ERP/Sécurité	Gestionnaire technico administratif	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DGST -Direction ERP/Sécurité	Surveillance ERP Chargé d'opération Connaissance Patrimoine	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE
DGST -Direction ERP/Sécurité	Surveillance ERP Chargé d'opération Connaissance Patrimoine	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST -Direction ERP/Sécurité	Instructeur de dossiers ERP Sécurité Accessibilité/Instruction Urbanisme	Technicien	B	TECHNIQUE
DGST -Direction ERP/Sécurité	Gestionnaire technique et suivi document unique	Adjoint technique	C	TECHNIQUE
DGST - Pôle Administratif et Financier				
DGST - Pôle Administratif	Assistant de Direction et Responsable du Pôle Administratif	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
DGST - Pôle Administratif	Gestionnaire Administratif	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DGST - Gestion Opérationnelle Financière	Responsable Gestion Opérationnelle Financière et Suivi Financier Grands Projets	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
DGST - Gestion Opérationnelle Financière	Chargé d'Opérations Financières	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
DGST - Gestion Opérationnelle Financière	Gestion Financière	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE

DIRECTION	FONCTIONS (F/H)	CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	FILIERE
DIRECTION GENERALE DES SERVICES				
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	Assistant	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
CABINET DU MAIRE				
CABINET DU MAIRE	Secrétariat du Maire et Agenda	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
CABINET DU MAIRE	Pôle Proximité - Relations Habitants et Associations Référent Thématique	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
CABINET DU MAIRE	Affaires Générales - Cabinet	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
CABINET DU MAIRE	Secrétariat du Cabinet	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
CABINET DU MAIRE	Rédactionnel et Promotion de la Ville	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
CABINET DU MAIRE	Rédactionnel et Partenaires extérieurs - Relations Presse	Rédacteur	B	ADMINISTRATIVE
CABINET DU MAIRE	Vidéos/Photos	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
CABINET DU MAIRE	Conception et Réalisation Supports de Communication	Adjoint administratif	C	ADMINISTRATIVE
CABINET DU MAIRE	Conception et Réalisation Supports de Communication	Agent de maîtrise	C	TECHNIQUE